DEPARTEMENT DU **BAS-RHIN**

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 avril 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient <u>présents</u>: Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur

Serge OEHLER, Monsieur Yves SUBLON

Absent(s):

Madame Danielle DILIGENT Rapporteur:

N° CP/2016/156 -Santé - 4511

> Financement 2016 de l'association Relais Emploi Santé **Insertion**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le cahier des charges du RESI joint en annexe ;
- fixe à hauteur de 65 000.00 € le montant total de la subvention 2016 du RESI ;
- décide qu'un acompte de 45 500.00 € représentant 70 % de la somme sera versé à la signature de la convention;
- décide que le solde d'un montant maximal de 19 500.00 € sera versé au cours du deuxième semestre 2016 conformément aux termes de la convention ;
- autorise son président à signer la convention conclue avec le bénéficiaire sur la base de la convention-type.

Pour extrait conforme: Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Le Président, Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité

Francine THOMAS

Accusé de réception N°: 067-226700011-20160404-lmc199473-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 12/04/16